

PATRIMOINE : Les bistrots parisiens veulent entrer au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco

Avec le soutien de la [VILLE DE PARIS](#) / T : 01.42.72.83.67 et d'associations professionnelles telles que [SYNDICAT NATIONAL DES HOTELIERS RESTAURATEURS CAFETIERS ET TRAITEURS](#) / T : 01.42.96.60.75, la [CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE DE REGION PARIS ILE DE FRANCE](#) / T : 08.20.01.21.12 ou l'[ASSOCIATION FRANCAISE DES MAITRES RESTAURATEURS](#) / T : 01.53.63.00.77, une association de cafetiers parisiens a été créée pour porter un dossier de candidature à l'inscription du bistrot parisien au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Les promoteurs entendent ainsi à la fois enrayer le rythme de fermeture de ses établissements traditionnels et susciter des vocations pour la reprise de ceux qui existent encore (moins de 1.000 en 2018).